



Délibération du Conseil Communautaire

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribérais (CCPR) s'est réuni à Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	44	Allain Tricoire- Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet - Yves Mahaud -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard - Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye - Clément Lemerrier -Nicolas Platon -Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave -Christine Laurent -Dominique Caillou -Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette -Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca - Gérard Caignard -Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Philippe Dubourg -Priça Mortier -Pierre Janailac -Edwige Badel – Joelle Saint Martin -Régis Defraye -Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Marie-Christine Andrieux (Commune de Petit-Bersac)
Suppléants absents	14	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond -Joël Constant - Géry Denis -Gilles Mercier -Bernard Saint Martin – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand – Marion Lafaye
Procurations	9	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janailac Marion Lafaye à Joëlle Saint Martin

2024/127 du 26 septembre 2024 - CCPR

DELIBERATION N° 2024 /127 : (Code Nomenclature 8.5)

DATE : 26 SEPTEMBRE 2024

RAPPORTEUR : Didier Bazinet

OBJET : Mise à disposition annuelle à titre gracieux du gîte n°16 du site de Beauclair pour l'accueil de stagiaires en médecine

Par délibération 2023-186 du 30 novembre 2023, le conseil communautaire avait autorisé la mise de disposition d'un gîte de Beauclair à titre gracieux pour l'accueil de stagiaires en médecine en dehors des mois de juillet et aout.

Compte tenu que le centre Départemental de Santé de Ribérac accueille régulièrement des stagiaires, et afin d'encourager cette initiative, il est demandé au conseil communautaire d'autoriser la mise à disposition à titre gracieux toute l'année du pavillon n°16. Pour rappel la personne accueillie acquitte ses frais d'eau et d'électricité.

Le conseil communautaire à l'unanimité accepte de mettre à disposition à titre gracieux le pavillon n°16 du site de Beauclair pour l'accueil de stagiaires en médecine.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 54

Votes contre :

Abstentions :

Publié le 16/10/2024

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**La secrétaire de séance
du 26 septembre 2024
Murielle Cassier**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT

Le 07/10/2024 19:05:05